

Questions orales

M. Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, permettez-moi de poser une question à ce soi-disant ministre.

Le fait est qu'il a cédé le droit souverain du Canada d'administrer ses propres ressources.

Des voix: Règlement!

M. le Président: Je demande au député de poser sa question.

M. Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Dommage que leur intelligence ne soit pas au diapason de leurs cordes vocales.

Monsieur le Président, voici ma question au ministre. Dans ce cas, maintenant que le précédent est créé et que nous avons perdu le contrôle de cette ressource fondamentale, le ministre peut-il nous dire comment nous allons protéger l'intérêt des pêcheries de la côte est, vulnérables comme elles sont en vertu de l'article 1205 de l'Accord de libre-échange puisque, désormais, elles sont sujettes à la même attaque des Américains qui cherchent à enlever aux Canadiens le droit de préserver, de conserver et de traiter leur poisson dans leur propre pays?

M. Siddon: Tout d'abord, monsieur le Président, c'est plutôt étrange d'entendre le député parler de négligence, lui qui a commis la négligence de ne pas admettre que le Canada est gagnant, que l'Accord de libre-échange nous a permis de créer des dizaines de milliers d'emplois au Canada. Je pense qu'il devrait commencer par dire la vérité aux Canadiens à ce sujet: l'Accord de libre-échange a créé des dizaines de milliers d'emplois dans l'ouest du Canada.

Si le député avait lu le rapport de la commission de libre-échange et, plus particulièrement, s'il avait consulté très attentivement l'article 716, il se serait rendu compte du fait que nous n'avons pas sacrifié notre droit souverain d'administrer nos stocks de poissons et que c'est encore la prérogative exclusive du gouvernement du Canada et du ministre des Pêches, comme en fait foi le rapport de la commission de libre-échange.

* * *

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CANADA—ÉTATS-UNIS

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, pendant qu'il est question de la négligence

de ce ministre, je voudrais poser une question au premier ministre concernant une autre grave omission d'un de ses ministres.

Ce matin, M. Halliday, chef négociateur dans le cadre des discussions bilatérales sur les subventions, a admis que le ministre du Commerce extérieur ne lui avait pas donné d'instructions relatives aux sujets que le Canada devait ou non négocier. En d'autres mots, tout est jeté en pâture—nos programmes régionaux, nos programmes agricoles, nos programmes de santé, nos programmes sociaux, tous sont sujets à négociation, parce que nous avons un ministre négligent qui n'a pas donné d'instructions.

Le premier ministre va-t-il corriger cette grave omission, s'empressera-t-il de publier des lignes directrices énonçant clairement le mandat de notre chef négociateur et déclarera-t-il aujourd'hui que les programmes essentiels touchant le développement régional, l'agriculture, l'assurance-chômage, et les programmes sociaux ne feront pas l'objet de négociation dans le cadre de l'Accord de libre-échange?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Nous savons tous depuis longtemps, monsieur le Président, que lorsque le député n'a rien à dire, il a recours aux insultes. Il cherche maintenant à insulter un fonctionnaire qui a témoigné devant le comité. Ce fonctionnaire a clairement dit dans son témoignage que nous en étions au tout début des discussions avec les États-Unis, que des discussions bilatérales de ce genre ne seraient pas amorcées avant la conclusion de la ronde des négociations commerciales multilatérales. Le député est au courant de la chose. S'il s'en tenait aux faits au lieu de tenter de semer la panique dans le pays, nous nous en porterions tous mieux.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Maurice Foster (Algoma): Ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Les médias rapportent que Dan Rostenkowski, membre du Congrès des États-Unis et président d'un important comité du commerce de ce Congrès, a demandé à l'International Trade Commission de recueillir des données sur les subventions versées aux producteurs canadiens de blé dur. Cela constitue, hors de tout doute, du harcèlement de la part de l'administration et du Congrès des États-Unis.